



Pôle  Repères
Pays de la Loire



L'emploi intérimaire 2010 en Pays de la Loire

Caractéristiques et typologie

#



Edito

Plus d'un million de missions intérimaires réalisées en Pays de la Loire en 2010.
184 000 actifs ont réalisé au moins une mission dans notre région.
28 800 établissements ont fait appel à cette forme d'emploi au cours de l'année.

Ces trois chiffres témoignent à eux seuls de l'importance du secteur de l'intérim dans le marché du travail ligérien.

Après deux années fortement mouvementées, l'année 2010 a été l'occasion de voir le volume de missions de travail temporaire proposées se consolider.

Ce nouveau numéro de Pôle Repères s'attache à décrire précisément les caractéristiques de l'emploi intérimaire régional : durée moyenne des missions, saisonnalité, secteurs d'activité utilisateurs, âge des salariés.

En complément de cette approche descriptive, une typologie des intérimaires vous est également proposée. Elle permet d'identifier les profils des ligériens travaillant sous cette forme d'emploi.

Je vous souhaite bonne lecture de ce huitième opus de Pôle Repères, qui témoigne de l'implication constante de Pôle emploi Pays de la Loire dans la connaissance du marché du travail régional.

Gwenaël PROUTEAU
Directeur régional
Pôle emploi Pays de la Loire

Méthodologie

Les données utilisées pour cette étude sont issues des bases détenues par Pôle emploi via son système d'information décisionnelle, sur le lot ETT. Les données présentes sont issues de documents de base : CERFA 10871*01 et 10872*01 intitulés « relevé mensuel des contrats de travail temporaire » et « cahier des consignes ETT » (instructions transmises aux ETT).

Les déclarations doivent arriver au plus le 20 de chaque mois M+1 pour les missions exécutées pendant le mois de références M. Les déclarations réceptionnées trop tard dans le mois d'exploitation M+1 sont prises en compte dans le mois d'exploitation M+2. La déclaration est établie établissement par établissement (l'émetteur pouvant être l'établissement lui-même, son siège ou un quelconque tiers) et concerne les missions exécutées, accompagnées d'information concernant l'intérimaire, l'établissement utilisateur (ETU) chez qui travaille l'intérimaire et l'établissement de travail temporaire (ETT) employeur de l'intérimaire.

Des contrôles techniques et fonctionnels sont effectués sur les fichiers reçus. La gestion et la correction des rejets sont réalisées au cours du mois M+1 pour des périodes travaillées principalement au cours du mois M (auxquelles s'ajoutent les missions déclarées en retard).

Une mission est un contrat signé entre un ETT et un intérimaire. Elle est affectée d'un numéro de contrat. Que le terme soit fixé dès le départ ou pas, une mission a une durée déterminée par ses dates effectives de début et de fin. Il ne s'agit pas de prévision, la date de fin n'est réellement connue que lorsque sa mission est terminée. Une prolongation de contrat n'est pas une nouvelle mission. Les missions portant sur plusieurs mois font l'objet d'autant de déclarations : on parle alors de périodes travaillées en intérim. L'étude porte sur les missions réalisées dans un établissement utilisateur de la région, achevées au cours de l'année 2010, c'est-à-dire dont la date de fin est comprise entre le 1er janvier 2010 et le 31 décembre 2010, quelque soit la date de début.

Le nombre d'heures des périodes travaillées n'est pas retransmis dans le système d'information. En d'autres termes, la durée minimum d'une mission est comptée pour 1 jour.

Sommaire

Edito p 2

Méthodologie p 2

Sommaire p 3

L'emploi intérimaire 2010 en Pays de la Loire p 4

- Reconstitution des effectifs intérimaires en 2010..... p 4
- Une activité intérimaire saisonnalisée..... p 5
- Une majorité de missions dans l'industrie..... p 5
- Un quart des missions ne dure pas plus d'une journée..... p 6
- Des missions courtes dans le tertiaire,
longues dans la construction..... p 6
- L'industrie agroalimentaire,
principale utilisatrice de l'intérim..... p 7
- La main d'oeuvre intérimaire est jeune
et majoritairement masculine..... p 8
- Des intérimaires plus âgés dans la construction..... p 9
- Ouvrier non qualifiés de type industriel,
principal emploi proposé par l'intérim..... p 11
- Une main d'oeuvre régionale..... p 11
- La Loire-Atlantique marquée par l'intérim tertiaire..... p 12
- Les missions industrielles réparties
sur l'ensemble du territoire régional..... p 13

Le profil des intérimaires 2010 en Pays de la Loire p 13

- Méthodologie..... p 13
- Classification des intérimaires..... p 14
- Qualification des groupes..... p 14
- Facteurs discriminants des groupes..... p 15
- Les occasionnels..... p 16
- Les polyvalents..... p 17
- Les récurrents..... p 18
- Les spécialistes..... p 19

Reconstitution des effectifs intérimaires en 2010

Après avoir subi une forte baisse de son volume d'activité en 2008 et en 2009, le travail intérimaire ligérien a entamé une reconstitution de ses effectifs en 2010.

Variable d'ajustement des entreprises, le travail intérimaire reflète le dynamisme de l'emploi et donne une tendance anticipée des périodes de croissance et de déclin de l'emploi salarié. En 2010, 1 074 272 missions ont été comptabilisées dans la région des Pays de la Loire, soit une augmentation de 16,6% par rapport à 2009 (921 534 missions avaient été observées).

Ces missions représentent 34 837 équivalents temps plein sur l'année. Elles sont occupées principalement par des hommes

(67,2%). Pour occuper la totalité des missions, 184 193 intérimaires différents sont intervenus, soit un nombre moyen de 5,8 missions par intérimaire.

En 2010, une mission dure en moyenne 8,4 jours ouvrés et 28 827 établissements utilisateurs différents ont été demandeur ; soit en moyenne 37,3 missions par établissement.

Enfin, le taux de recours à l'intérim⁽¹⁾ en 2010 est en nette progression après la forte baisse observée en 2009 (5,3% contre 4,2%). Ce taux est l'un des plus forts au niveau national et confirme l'impact fort du travail intérimaire sur le territoire ligérien.

(1) Le taux de recours à l'intérim se définit comme le rapport entre les effectifs intérimaires du secteur et les effectifs globaux de ce secteur.

Chiffres clés 2010

	2009	2010	Evolution 2009/2010
Nombre de missions	921 534	1 074 272	↗
ETP	30 144	34 837	↗
Part des hommes	65,8%	62,7%	↗
Part des femmes	34,2%	32,8%	↘
Nombre d'intérimaires	164 040	184 193	↗
Nombre de missions par intérimaires	5,6	5,8	↗
Nombre de jours ouvrés par mission	8,5	8,4	↘
Etablissements utilisateurs	27 157	28 827	↗
Taux de retour à l'intérim ⁽¹⁾	3,2%	3,6%	↗

Une activité intérimaire saisonnalisée

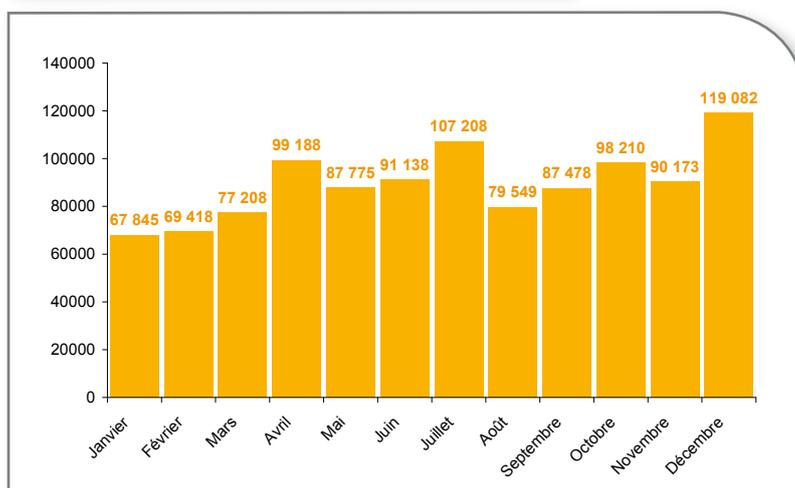
Loin d'être uniforme, la répartition du nombre mensuel de missions fait apparaître une certaine saisonnalité de l'emploi intérimaire de la région.

On observe 3 pics distincts. Le mois de décembre se positionne comme le mois le plus prolifique (119 000 missions) et se caractérise par le recours à une main d'œuvre intérimaire dans les secteurs du commerce de détail (périodes de soldes) ou de l'industrie agroalimentaire (fêtes de fin d'année).

Deux autres périodes se distinguent. Tout d'abord, le mois de juillet (107 208 missions), propice aux fins de chantiers dans la construction et au remplacement des congés d'été dans l'industrie.

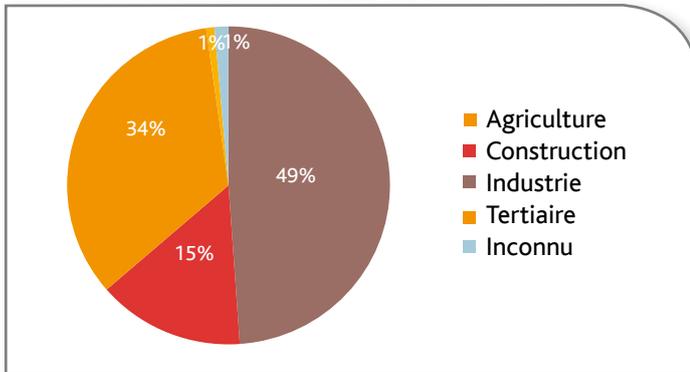
Enfin, Avril et Octobre affichent une légère suractivité en grande partie due aux industries agroalimentaires.

Répartition mensuelle des missions en 2010

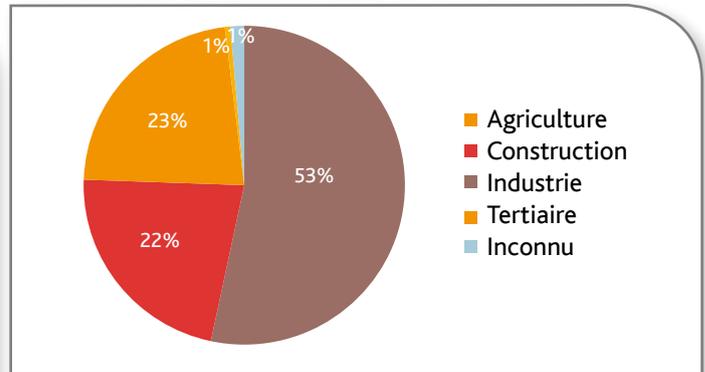


Une majorité de missions dans l'industrie

Répartition des missions par secteur



Répartition des ETP par secteur



Liée au tissu économique local et principale composante de l'intérim, l'industrie représente 49% du total des missions régionales (524 855) devant le tertiaire (34% ; 367 840) et la construction (15% ; 158 903).

La répartition est légèrement différente lorsqu'on s'intéresse aux équivalents temps plein. La moyenne de durée d'une mission régionale s'élève à 8,4 jours ouvrés. Avec une durée de mission plus longue (9,2 jours), l'industrie passe le cap des 50% et finit par représenter 53% des équivalents temps plein.

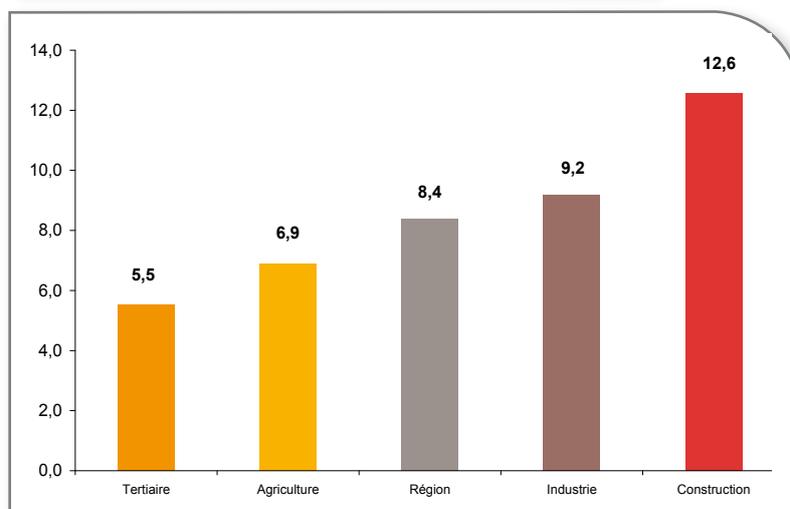
Dans le même registre, la construction effectue un bond fulgurant.

Avec 12,6 jours ouvrés par mission, le secteur affiche la durée moyenne de mission la plus longue et occupe 22% des ETP contre seulement 15% pour les missions.

La situation du tertiaire est inverse. En affichant la durée sectorielle des missions la plus faible (5,5 jours), le secteur voit sa part fondre de 11 points pour se fixer à 23% des ETP (34% des missions).

La participation de l'agriculture à l'emploi intérimaire local est plutôt anecdotique puisque le secteur représente seulement 1% du total missions et des ETP.

Durée moyenne des missions par secteur (en jours)



Un quart des missions ne dure pas plus d'une journée

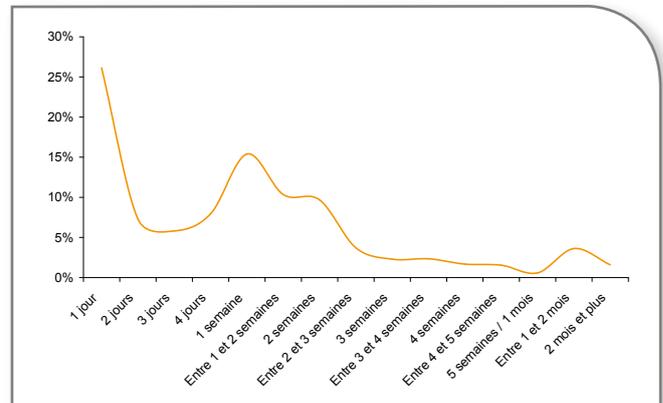
En affinant l'analyse sur la région, il ressort que la majeure partie des missions dure moins de 2 semaines (82,6%) et qu'un quart des missions se déroule sur une journée.

Passée cette journée, c'est la semaine de travail complète qui est privilégiée. On observe un pic pour les missions d'une semaine (15,4% des missions).

Le poids des missions chute considérablement au-delà de 2 semaines confirmant le rôle ponctuel du recours au travail intérimaire.

Certains secteurs privilégient l'intérim pour sa flexibilité. L'intérimaire peut enchaîner plusieurs missions d'un jour ou d'une semaine, ce qui peut allonger considérablement la durée réelle de la période de travail en intérim.

Répartition des missions par durée



Des missions courtes dans le tertiaire, longues dans la construction

Par secteur d'activité, la répartition par durée de missions est significativement différente. Les missions courtes sont l'apanage du tertiaire (événementiel, inventaire, etc...) et 44% de ces missions ne dure qu'une journée, c'est 37 points de plus que la construction (7,1%).

L'industrie se situe également en dessous de la moyenne régionale (18,7%). Le secteur industriel a pour particularité d'offrir des missions « à la semaine » en

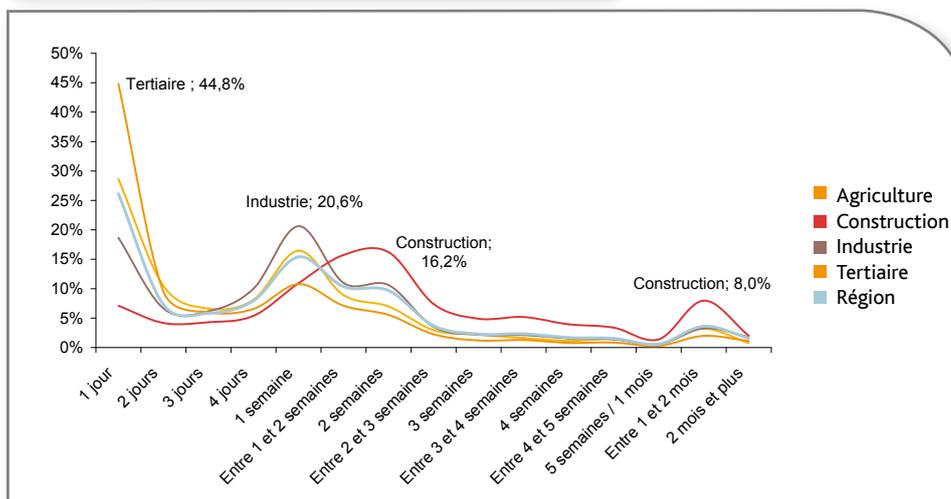
plus grande proportion. Plus de 20% des missions industrielles durent une semaine (la durée privilégiée par les entreprises devant les missions journalières), c'est 5 points de plus que la région et 10 points de plus que le tertiaire et la construction.

Cette dernière se montre plus consistante dans son offre de travail intérimaire et s'oriente d'avantage vers des missions de moyenne ou longue durée.

Près d'un tiers des missions du bâtiment dure entre 1 et 2 semaines. A partir de

6 jours de travail, le poids des missions de la construction est toujours supérieur aux autres secteurs. On observe même un écart sur les longues missions. 8% des missions du bâtiment durent entre 1 et 2 mois, c'est deux fois plus que la moyenne régionale et quatre fois plus que le secteur tertiaire.

Répartition des missions par durée et par secteur



L'industrie agro-alimentaire, principale utilisatrice de l'intérim

La répartition détaillée par secteur (38 postes) permet de mieux cerner les sous-secteurs utilisateurs de la main d'œuvre intérimaire ligérienne.

L'industrie représentant la moitié des missions ligériennes, nous retrouvons logiquement 6 sous-secteurs industriels dans la liste des 10 plus grands secteurs utilisateurs.

L'industrie agroalimentaire se positionne en tête avec plus d'une mission sur 5 réparties principalement dans la transformation et conservation de produits alimentaires (viande, poisson, volaille). Les autres secteurs industriels consommateurs de missions intérimaires sont la métallurgie et la mécanique industrielle (4,8% des missions), le travail du bois, l'imprimerie et fabrication de cartons (4,4%), la fabrication de produits en caoutchouc et en plastique (4,2%), les autres industries manufacturières, l'installation de structures métalliques, la fabrication de machines (3,0%) et la fabrication de matériels de transport et d'équipements automobiles, de carrosserie, de remorques et de véhicules (2,8%).

La construction se place en second avec près de 159 000 missions (14,8% du total ; travaux d'installation électrique, maçonnerie, installation équipements thermiques).

Dans le tertiaire, la majorité des missions se déroule dans le commerce et la réparation d'automobiles (10,5% ; commerce de détail habillement, centrale d'achats, hypermarchés, commerce de gros) et le transport et entreposage (6,9% ; transports routiers, messagerie).

Viennent ensuite les activités de services administratifs et de soutien (5,3% ; photocopie, préparation de documents,

nettoyage, conditionnement).

Du fait de durée de missions bien distinctes, la répartition par équivalent temps plein est différente de celles par nombre de missions.

La construction est le secteur qui offre le plus de temps de travail effectif à ses intérimaires. Avec 12,6 jours de moyenne, le secteur représente 22,1% des effectifs ETP. La fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac prend la seconde place (14,3% des ETP) avec des missions d'une semaine en moyenne (5,7 jours), bien en-deçà de la moyenne régionale.

Il est intéressant de noter des comportements différents selon les sous secteurs. Dans l'industrie par exemple, à l'opposé des industries agroalimentaires, la fabrication de matériels offre en moyenne plus de 18 jours à ses intérimaires, soit plus du double qu'au niveau régional. Les industries navales et aériennes ont recours à l'intérim sur de longues périodes.

De fait, le secteur se classe en 6ème position en ETP. Dans le tertiaire, les durées sont plutôt homogènes et ne dépassent pas 6 jours ouvrés.

Chiffres clés par secteur d'activité en 38 postes

Secteur d'activité - A38	Total	ETP	Poids du secteur/Missions	Poids du secteur/ETP	Durée moyenne des missions*
Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac	226 694	4 968	21,1%	14,3%	5,7
Construction	158 903	7 706	14,8%	22,1%	12,6
Commerce-réparation d'automobiles et de motocycles	112 428	2 466	10,5%	7,1%	5,7
Transport et entreposage	73 865	1 462	6,9%	4,2%	5,1
Activités de services administratifs et de soutien	56 578	1 190	5,3%	3,4%	5,4
Métallurgie et fabrication de produits métalliques à l'exception des machines et équipements	51 387	2 294	4,8%	6,6%	11,6
Travail du bois, industries du papier en imprimerie	47 200	1 283	4,4%	3,7%	7,0
Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique ainsi que d'autres produits minéraux non métalliques	45 594	2 171	4,2%	6,2%	12,3

* en jour ouvrés

La main d'oeuvre intérimaire est jeune et majoritairement masculine

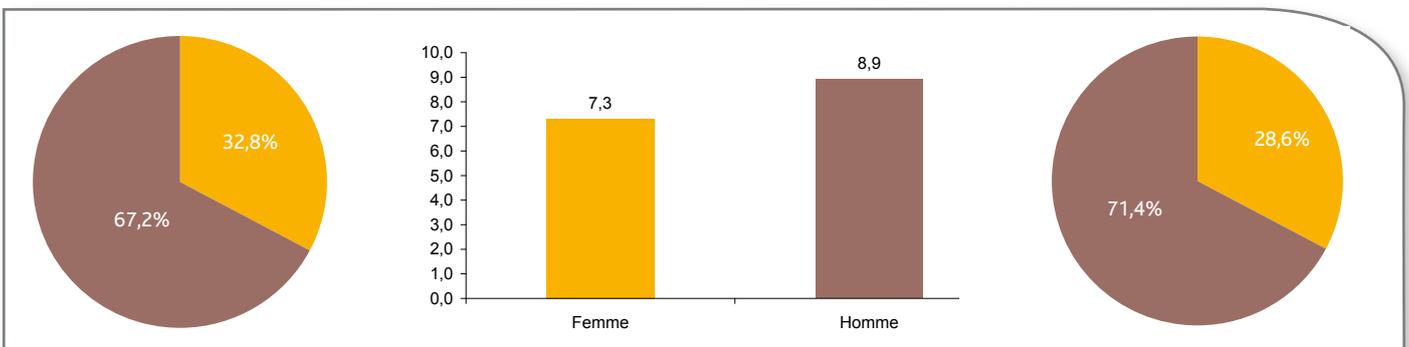
Plus de 67% des missions sont attribuées à des hommes. La forte présence de main d'oeuvre masculine dans la construction et dans l'industrie explique ce phénomène. En lien avec ces deux secteurs, la durée moyenne d'une mission confiée à un homme est de 8,9 jours contre 7,3 jours pour une femme.

L'écart s'explique par le secteur d'activité. L'intérim féminin se trouve majoritairement dans le tertiaire ou dans les industries agro-alimentaires, des secteurs où les durées de missions n'excèdent pas 6 jours.

Répartition des missions par sexe

Durée moyenne des missions par sexe

Répartition des ETP par sexe



La main d'oeuvre intérimaire est jeune. Plus de 50% des missions ont été confiées à des jeunes de moins de 35 ans. Les moins de 25 ans se voient attribuer la majorité des missions (37,7%) contre 28,6% contre les 25 à 34 ans).

Ensuite, plus l'âge de l'intérimaire augmente moins le nombre de missions confiées est important. Les 55 ans et plus ne représentent que 3,4% du total des missions. La répartition en équivalent temps plein suit la même logique avec, cependant, certaines nuances.

Les moins de 25 ans, positionnés sur des missions plus courtes (7,3 jours de moyenne) voient leur représentativité diminuer de plus de 5 points (32,6% des ETP).

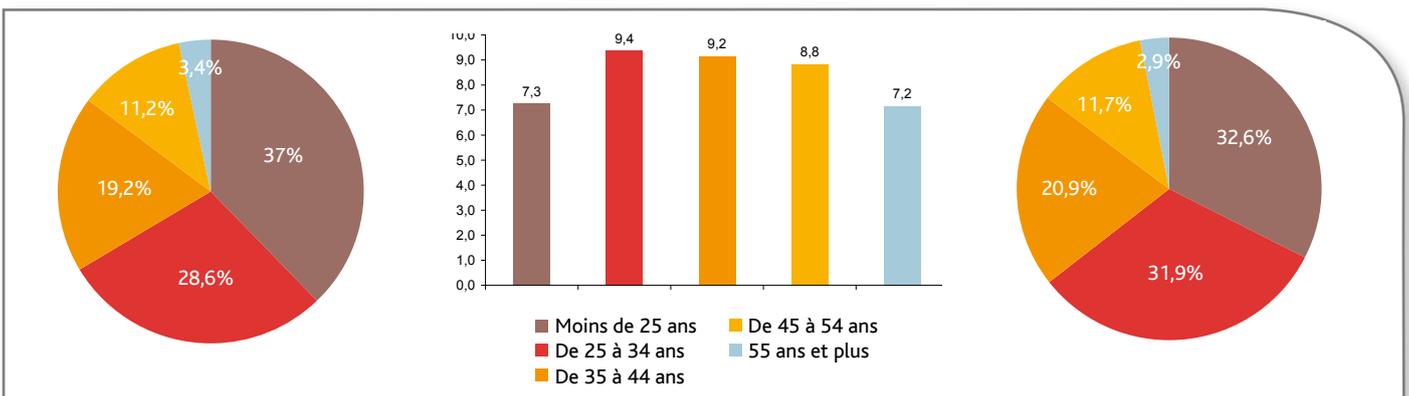
Dans leurs foulées, leurs aînés de 25 à 34 ans accroissent leur part de 3,3 points et atteignent près de 32% des ETP. Avec des missions plus longues (9,4 jours), leur volume de travail est plus important.

Le même phénomène est observé sur les tranches d'âge supérieures excepté pour les seniors qui affichent la durée de missions la plus faible (7,2 jours) et passent sous la barre des 3%.

Répartition des missions par âge

Durée moyenne des missions par âge

Répartition des ETP par âge



Des intérimaires plus âgés dans la construction

Par secteur d'activité, plusieurs messages forts ressortent. **Les hommes sont majoritaires** quel que soit le secteur d'activité tant en volume de missions qu'en ETP. Leurs parts dans le total des missions passent de 53% dans l'agriculture à près de 96% dans la construction.

La durée moyenne des missions est cependant différente selon le sexe et le secteur d'activité. Par exemple, dans l'industrie, les missions confiées aux hommes sont plus longues que celles confiées aux femmes (9,6 jours contre 8,4 jours) tandis que les femmes affichent une durée de mission nettement plus longues dans la construction (16,9 jours contre 12,4 jours). **La présence majoritaire des jeunes de moins de 25 ans ne se vérifie pas dans la construction.** Au contraire des autres secteurs d'activités, la tranche d'âge des 25-34 ans est la plus présente dans les missions de ce secteur (un tiers des missions et des ETP).

Répartition des missions et des ETP par sexe et tranche d'âge

Construction						
	Age	Missions	Poids Missions	Durée moy. en jours	ETP	Poids ETP
Hommes	Moins de 25 ans	41 754	26,3%	11,3	1 828	23,8%
	De 25 à 34 ans	49 714	31,3%	12,5	2 406	31,3%
	De 35 à 44 ans	35 605	22,4%	12,8	1 762	22,9%
	De 45 à 54 ans	19 229	12,1%	13,2	977	12,7%
	55 ans et plus	5 890	3,7%	13,1	297	3,9%
Femmes	Moins de 25 ans	1 651	1,0%	14,1	90	1,2%
	De 25 à 34 ans	2 175	1,4%	18,9	159	2,1%
	De 35 à 44 ans	1 703	1,1%	16,8	110	1,4%
	De 45 à 54 ans	864	0,5%	17,8	60	0,8%
	55 ans et plus	136	0,1%	14,1	7	0,1%
Total	Moins de 25 ans	43 405	27%	11,4	1 918	24,9%
	De 25 à 34 ans	51 889	33%	12,8	2 565	33,3%
	De 35 à 44 ans	37 308	24%	13,0	1 872	24,3%
	De 45 à 54 ans	20 093	13%	13,4	1 036	13,5%
	55 ans et plus	6 026	4%	13,1	305	4,0%
Hommes		152 192	95,9%	12,4	7 270	94,5%
Femmes		6 529	4,1%	16,9	426	5,5%
Région		158 721	100,0%	12,6	7 696	100,0%

■ Caractéristique dominante ■ Durée significativement inférieure à la moyenne du secteur ■ Durée significativement supérieure à la moyenne du secteur

Répartition des missions et des ETP par sexe et tranche d'âge

Agriculture						
	Age	Missions	Poids Missions	Durée moy. en jours	ETP	Poids ETP
Hommes	Moins de 25 ans	2 151	25,5%	6,3	53	23,4%
	De 25 à 34 ans	1 154	13,7%	7,3	33	14,6%
	De 35 à 44 ans	515	6,1%	8,3	17	7,4%
	De 45 à 54 ans	529	6,3%	8,2	17	7,5%
	55 ans et plus	156	1,9%	7,0	4	1,9%
Femmes	Moins de 25 ans	1 343	15,9%	5,8	30	13,4%
	De 25 à 34 ans	780	9,3%	8,0	24	10,8%
	De 35 à 44 ans	776	9,2%	7,8	23	10,4%
	De 45 à 54 ans	799	9,5%	6,7	21	9,2%
	55 ans et plus	222	2,6%	3,8	3	1,5%
Total	Moins de 25 ans	3 494	41%	6,1	83	36,9%
	De 25 à 34 ans	1 934	23%	7,6	57	25,4%
	De 35 à 44 ans	1 291	15%	8,0	40	17,8%
	De 45 à 54 ans	1 328	16%	7,3	37	16,7%
	55 ans et plus	378	4%	5,1	7	3,3%
Hommes		4 505	53,5%	7,1	123	54,8%
Femmes		3 920	46,5%	6,7	101	45,2%
Région		8 425	100,0%	6,9	224	100,0%

■ Caractéristique dominante ■ Durée significativement inférieure à la moyenne du secteur ■ Durée significativement supérieure à la moyenne du secteur

Le secteur est également le seul à proposer des missions plus longues que la moyenne à toutes les tranches d'âges féminines. Les 25-34 ans se voient proposer près de 4 semaines de missions. La main d'œuvre féminine intervient plus particulièrement dans la peinture, la vitrerie, l'électricité ou la menuiserie sur des postes administratifs (secrétariat) ou qualifiés (peintres).

L'agriculture affiche la féminisation la plus forte (46,5% contre 53,5% d'hommes) avec des durées de missions inférieures à la moyenne régionale. Les 35-44 ans présentent un net différentiel quel que soit le sexe avec une durée de mission proche de la moyenne régionale (8,4 jours). La plupart des postes proposés se situe dans l'élevage de volaille (54% des missions). On peut également citer les cultures de légumes (10,5%) ou céréalières (9%). Plus de 70% des postes correspondent à des emplois non qualifiés (manutentionnaire, ouvriers agricoles).

L'EMPLOI INTERIMAIRE 2010 EN PAYS DE LA LOIRE

Principale consommatrice de travail intérimaire, l'industrie affiche peu de singularité. 38% des missions sont réalisées par des jeunes de moins de 25 ans et les deux tiers des missions (63,3%) sont effectuées par des hommes. Les missions y sont généralement plus longues que la moyenne notamment pour les 25-54 ans.

Répartition des missions et des ETP par sexe et tranche

Industrie						
	Age	Missions	Poids Missions	Durée moy.en jours	ETP	Poids ETP
Hommes	Moins de 25 ans	130 508	24,9%	8,9	4 478	24,1%
	De 25 à 34 ans	100 897	19,2%	10,4	4 047	21,8%
	De 35 à 44 ans	62 161	11,8%	9,8	2 342	12,6%
	De 45 à 54 ans	32 763	6,2%	9,9	1 249	6,7%
	55 ans et plus	7 931	1,5%	9,3	283	1,5%
Femmes	Moins de 25 ans	68 831	13,1%	7,3	1 938	10,4%
	De 25 à 34 ans	46 957	9,0%	9,7	1 766	9,5%
	De 35 à 44 ans	40 870	7,8%	9,1	1 444	7,8%
	De 45 à 54 ans	27 992	5,3%	8,3	899	4,8%
	55 ans et plus	5 677	1,1%	6,8	149	0,8%
Total	Moins de 25 ans	199 339	38%	8,3	6 416	34,5%
	De 25 à 34 ans	147 854	28%	10,2	5 813	31,3%
	De 35 à 44 ans	103 031	20%	9,5	3 786	20,4%
	De 45 à 54 ans	60 755	12%	9,2	2 148	11,6%
	55 ans et plus	13 608	3%	8,2	433	2,3%
	Hommes	334 260	63,7%	9,6	12 399	66,7%
	Femmes	190 327	36,3%	8,4	6 196	33,3%
	Région	524 587	100,0%	9,2	18 596	100,0%

■ Caractéristique dominante ■ Durée significativement inférieure à la moyenne du secteur ■ Durée significativement supérieure à la moyenne du secteur

Avec plus de 240 sous-secteurs présents, les intérimaires interviennent sur un panel très large d'activités industrielles. On note la forte présence des composantes agroalimentaires avec la transformation et conservation de volaille (8,2%) ou de viandes (6,8%), la fabrication industrielle de pain (6,7%) ou la préparation industrielle à base de viandes (6,7%).

Près d'un intérimaire sur deux est positionné sur des emplois ne requérant pas de qualification particulière (manutentionnaire, ouvriers non qualifiés de l'industrie agroalimentaire). Toutefois, certains métiers qualifiés sont régulièrement et massivement occupés par des intérimaires. C'est le cas des ouvriers qualifiés des laboratoires dans l'agroalimentaire, la chimie, la biologie ou la pharmacie (8,7%) ou les manutentionnaires qualifiés (caristes) qui représentent 3,8% des missions.

Le tertiaire est le deuxième secteur utilisateur de la région et possède la particularité d'offrir des missions courtes (5,5 jours de moyenne). Cette durée est identique quel que soit le sexe mais varie légèrement selon les tranches d'âge.

Les moins de 25 ans et les plus de 55 ans ont les missions les plus courtes avec moins de 5 jours par mission.

Le schéma est identique en affinant par genre. Tout comme l'industrie, la variété des métiers prédomine.

En termes de secteurs, on peut citer le transport routier de fret interurbain (4,3%), le commerce de détail et d'habillement (3,7%), la messagerie et fret express (3,7%) ou encore les activités hospitalières (3,0%).

Répartition des missions et des ETP par sexe et tranche

Tertiaire						
	Age	Missions	Poids Missions	Durée moy.en jours	ETP	Poids ETP
Hommes	Moins de 25 ans	90 207	24,5%	4,9	1 716	21,8%
	De 25 à 34 ans	64 674	17,6%	6,3	1 566	19,9%
	De 35 à 44 ans	38 077	10,4%	6,0	877	11,2%
	De 45 à 54 ans	19 094	5,2%	5,8	429	5,5%
	55 ans et plus	8 214	2,2%	4,0	128	1,6%
Femmes	Moins de 25 ans	63 407	17,3%	4,4	1 085	13,8%
	De 25 à 34 ans	36 362	9,9%	6,9	968	12,3%
	De 35 à 44 ans	23 063	6,3%	6,7	595	7,6%
	De 45 à 54 ans	16 641	4,5%	5,7	366	4,7%
	55 ans et plus	7 753	2,1%	4,1	124	1,6%
Total	Moins de 25 ans	153 614	42%	4,7	2 801	35,7%
	De 25 à 34 ans	101 036	27%	6,5	2 535	32,3%
	De 35 à 44 ans	61 140	17%	6,2	1 472	18,7%
	De 45 à 54 ans	35 735	10%	5,8	795	10,1%
	55 ans et plus	15 967	4%	4,1	252	3,2%
	Hommes	220 266	59,9%	5,5	4 716	60,0%
	Femmes	147 226	40,1%	5,5	3 140	40,0%
	Région	367 492	100,0%	5,5	7 856	100,0%

■ Caractéristique dominante ■ Durée significativement inférieure à la moyenne du secteur ■ Durée significativement supérieure à la moyenne du secteur

Ouvrier non qualifié de type industriel : principal emploi proposé par l'intérim

Près de 80% des missions proposées sont destinées aux ouvriers, qu'ils soient qualifiés ou non. Plus de 41% des postes proposés concernent des emplois d'ouvrier non qualifié dans l'industrie, loin devant les postes d'ouvrier qualifié industriel (14,6%). Les 20% restant concernent des emplois distincts et d'horizons différents.

Les métiers tertiaires sont représentés avec des emplois de services directs aux particuliers (3,9%), de chauffeur (3,6%), d'employé administratif d'entreprise (3,3%) ou d'employé de

commerce (3,1%). La qualification semble jouer sur la longueur de la mission. En effet, la plupart des postes dans les métiers qualifiés affiche une durée de missions supérieure à la moyenne régionale.

C'est le cas pour les emplois d'ouvrier qualifié industriel (11,2 jours) ou artisanaux (12,6 jours) ou d'employé administratif d'entreprise (13,9 jours). Les postes de technicien connaissent les missions les plus longues avec plus de 14 jours.

Répartition des emplois intérimaires

PCS	Missions	ETP	Poids de la PCS/Missions	Poids de la PCS/ETP	Durée moyenne des missions*
Ouvriers non qualifiés de type industriel	443 431	11 977	41,3%	34,4%	7,0
Ouvriers qualifiés de type industriel	157 362	6 799	14,6%	19,5%	11,2
Ouvriers qualifiés de type artisanal	98 640	4 814	9,2%	13,8%	12,6
Ouvriers qual. de la manut., du magasinage et du transport	66 024	2 135	6,1%	6,1%	8,4
Ouvriers non qualifiés de type artisanal	52 359	1 633	4,9%	4,7%	8,1
Personnels des services directs aux particuliers	41 624	526	3,9%	1,5%	3,3
Chauffeurs	38 821	976	3,6%	2,8%	6,5
Employés administratifs d'entreprise	35 345	1 898	3,3%	5,4%	13,9
Employés de commerce	33 397	577	3,1%	1,7%	4,5
Techniciens	19 882	1 080	1,9%	3,1%	14,1

* en jour ouvrés

Une main d'oeuvre régionale

90% des missions intérimaires de la région ont été occupées par des ligériens. L'apport des autres régions à l'intérim local est donc limité.

Ce sont les régions limitrophes qui fournissent l'essentiel des intérimaires non ligériens.

On peut citer la Bretagne (2,3%), le Poitou-Charentes (1,4%) et la Basse-Normandie (1,0%).

Répartition des missions par région de l'intérimaire

Région	Missions	Poids
PAYS DE LA LOIRE	967 170	90%
BRETAGNE	24 293	2,3%
POITOU-CHARENTES	14 963	1,4%
BASSE-NORMANDIE	10 527	1,0%
CENTRE	9 987	0,9%

En Loire-Atlantique 94,1% des missions effectuées l'ont été par un domicilié du département. La mobilité interdépartementale ne semble pas être prégnante sur la région.

Le Maine-et-Loire enregistre la part la plus faible de locaux (86,1%) et dans tous les départements, la main d'œuvre non locale provient des territoires limitrophes.

Par exemple, la Vendée attire les intérimaires de Loire-Atlantique (6,9%) et ceux du Maine-et-Loire (2,1%). De part sa position centrale, le Maine-et-Loire permet à ses intérimaires d'investir tous les départements des Pays de Loire.

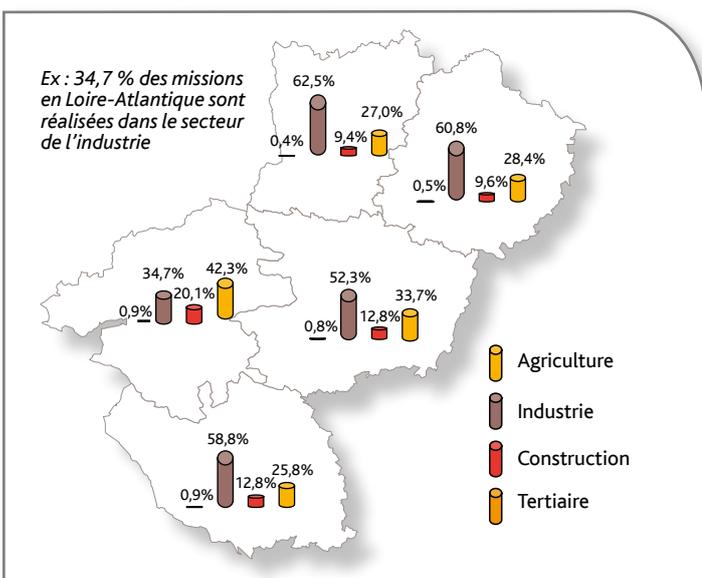
La forte croissance de l'emploi intérimaire en 2010 attire cependant les travailleurs nationaux et internationaux. A cet effet, sur les 107 102 missions que ces travailleurs non ligériens ont effectuées, 43% ont eu lieu dans la Loire-Atlantique. Le Maine-et-Loire se positionne ensuite avec 20,7% des missions suivi de la Vendée (15,3%).

Résidence de l'intérimaire et lieu d'exécution des missions

Dpt de résidence de l'intérimaire	Dpt d'exécution de la mission	Missions	Poids
Hors région	Loire-Atlantique	46 055	43,0%
Hors région	Maine-et-Loire	22 219	20,7%
Hors région	Vendée	16 406	15,3%
Hors région	Sarthe	13 428	12,5%
Hors région	Mayenne	8 343	7,8%
Loire-Atlantique	Loire-Atlantique	328 776	94,1%
Loire-Atlantique	Vendée	8 646	2,5%
Loire-Atlantique	Maine-et-Loire	8 420	2,4%
Maine-et-Loire	Maine-et-Loire	187 823	86,1%
Maine-et-Loire	Loire-Atlantique	16 331	7,5%
Maine-et-Loire	Vendée	7 596	3,5%
Mayenne	Mayenne	73 994	90,7%
Mayenne	Sarthe	3 873	4,7%
Mayenne	Maine-et-Loire	2 240	2,7%
Sarthe	Sarthe	155 659	94,5%
Sarthe	Maine-et-Loire	3 990	2,4%
Sarthe	Mayenne	2 696	1,6%
Vendée	Vendée	139 365	90,9%
Vendée	Loire-Atlantique	10 527	6,9%
Vendée	Maine-et-Loire	3 205	2,1%

La Loire-Atlantique marquée par l'intérim tertiaire

Répartition des missions par secteur, pour chaque département



La Loire-Atlantique présente un profil atypique sur la composante de son travail intérimaire. C'est le seul département de la région pour lequel les volumes de missions intérimaires dans les établissements du secteur tertiaire dépassent ceux de l'industrie.

La forte présence des sièges sociaux et la tertiarisation du bassin de Nantes sont des pistes d'explication. Dans tous les autres départements, l'industrie prend largement le pas sur les autres secteurs. Sa part passe de 52,3% dans le Maine-et-Loire à 62,5% pour la Mayenne.

La construction varie entre 9 et 13% et la Loire-Atlantique présente à nouveau une particularité (20,1%) et s'explique par la présence de grandes structures régionales et interrégionales. Bien que majoritaire en Loire-Atlantique, le tertiaire se positionne en second dans les autres départements. Sa représentativité va de 25,8% en Vendée à 42,3% pour la Loire-Atlantique. L'agriculture s'affiche comme un secteur peu consommateur de travail intérimaire et préfère se tourner vers des contrats saisonniers ou CDD. Sa part ne dépasse jamais 1% du total des missions réalisées.

Les missions industrielles réparties sur l'ensemble du territoire régional

En observant non pas la répartition des missions départementales par secteur, mais la répartition des missions sectorielles par département, il apparaît que, quel que soit le secteur d'activité, la Loire-Atlantique obtient toujours le plus grand nombre de missions.

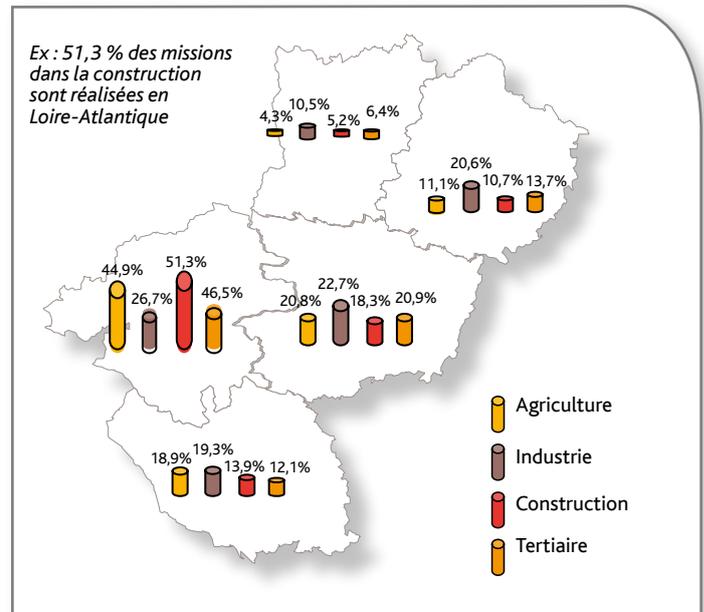
Dans l'agriculture, près de 45% des missions s'y déroulent (élevage, culture notamment). La domination départementale est cependant mise à mal quand on s'intéresse à l'industrie. Les missions sont plus réparties sur le territoire et, hormis la Mayenne en léger retrait, chaque département affiche une part de 20%. Les secteurs concernés sont multiples.

En Loire-Atlantique, l'industrie agroalimentaire représente la plus forte volumétrie de mission avec des entreprises de production de viande ou de produits de boulangerie-vienniserie. Il en va de même dans le Maine-et-Loire avec la production de viandes et de transformation de produits alimentaires.

On note la présence de la fabrication d'appareils électriques dans les grands domaines utilisateurs. La Vendée se place comme spécialiste des missions identifiées dans la fabrication de pains et viennoiseries. La Sarthe affiche une forte demande intérimaire dans la production de volailles, la production de viandes et offre des opportunités aux intérimaires dans la fabrication de matériels de transport. Quant à la Mayenne, le travail intérimaire industriel est plutôt orienté dans la production de produits laitiers.

Dans la construction, plus d'une mission sur deux a lieu en Loire-Atlantique et la répartition par département correspond à la

Répartition des missions par département, pour chaque secteur



structure de l'emploi salarié total. Le tertiaire connaît la même situation. 46,5% des missions ont lieu en Loire-Atlantique.

LE PROFIL DES INTERIMAIRES 2010 EN PAYS DE LA LOIRE

Méthodologie

La classification des intérimaires a été réalisée à partir du fichier détail des attestations mensuelles de missions.

Pour chaque intérimaire intervenu sur la région, nous avons conservé les variables sociodémographiques (sexe, âge, département de résidence, zone d'emploi de résidence, situation familiale, nombre d'enfants à charge, type de contrat recherché, temps de travail recherché) et les variables propres à son activité intérimaire sur l'année (nombre de missions, salaire par jour ouvré, nombre d'établissements utilisateurs fréquentés, poids de l'établissement utilisateur principal, nombre d'établissements temporaires fréquentés, poids de l'établissement temporaire principal, nombre de NAF travaillé, poids du secteur d'activité principal, nombre de métiers (PCS) travaillé, poids des métiers (PCS) principal, répartition des missions réalisées par département et zone d'emploi).

Après épuration des données manquantes, notre échantillon compte 70 871 intérimaires que nous répartirons dans 4 groupes distincts. La classification a été réalisée en 2 temps distincts : une recherche des interrelations entre les variables (analyse factorielle), suivi d'une procédure de classification des individus (classification ascendante hiérarchique).

Pour effectuer les 1 074 272 missions, 184 193 intérimaires différents ont été recrutés. Les 2/3 tiers sont des hommes. La pyramide des âges ne présente pas de réelles différences par sexe.

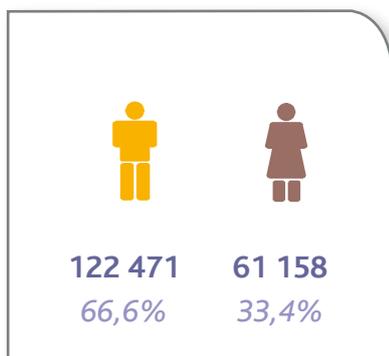
On note toutefois un étalement plus marqué pour les intérimaires masculins sur les 3 premières tranches d'âge.

D'un côté, les femmes de 25 à 34 ans sont deux fois moins nombreuses que les femmes de moins de 25 ans (-26,1 points).

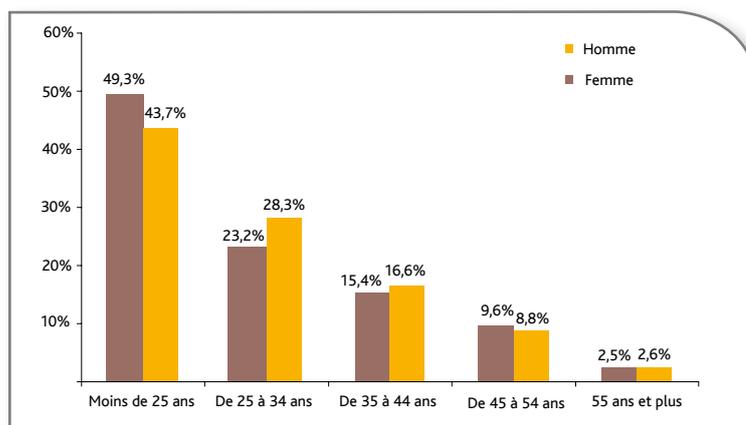
Dans le même temps, la population masculine affiche un déficit de 15 points seulement entre ses deux tranches d'âges.

La répartition des missions intérimaires, selon les classes d'âges, affiche la même logique, quel que soit le genre de l'intérimaire. La probabilité de réaliser une mission intérimaire diminue avec l'âge.

Volume des intérimaires par sexe



Répartition des intérimaires par sexe et tranche d'âge



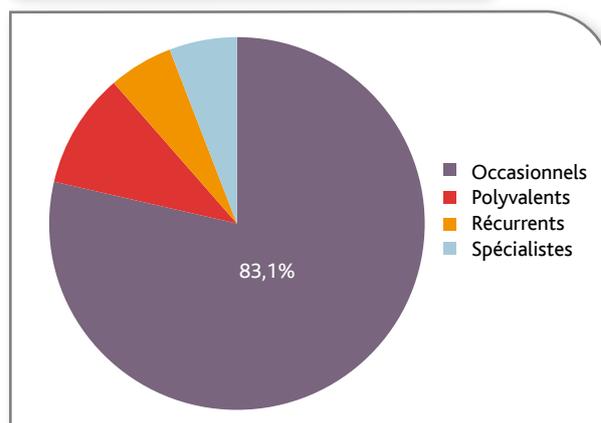
Classification des intérimaires

Cette classification a pour but d'établir une « typologie » d'intérimaires en fonction du comportement sur le marché de l'intérim.

Elle fait ressortir 4 groupes distincts :

- « Les occasionnels » (avec 2 sous-classes : mobiles et non mobiles),
- « Les polyvalents »,
- « Les récurrents »,
- « Les spécialistes ».

Répartition des 4 catégories d'intérimaires



Qualification des groupes

Chaque groupe possède des caractéristiques propres et forme une composante du travail intérimaire sur la région.

- Ainsi les « occasionnels » affichent un volume de missions moyen, une fidélisation importante à l'entreprise, au secteur

travaillé ainsi qu'au métier exercé. Leur rémunération reste également proche de la moyenne. A travers cette population majoritaire, on peut distinguer 2 sous-groupes : les « occasionnels non mobiles » qui limitent leurs déplacements professionnels et conservent une durée moyenne de missions proche de la

valeur régionale. Deuxième sous-groupe, les « occasionnels mobiles » ont une mobilité géographique nettement supérieure à la moyenne. La durée de leurs missions est plus longue et ils affichent un salaire par jour ouvré proche de la région.

- Les « polyvalents » ont un plus gros volume de missions, un domaine d'intervention qui les amène à multiplier les secteurs d'activités, les métiers et les entreprises travaillées. Leur mobilité géographique est réduite et ils affichent une durée de mission plus faible. Leur salaire par jour ouvré reste cependant le plus faible.
- Les « récurrents » possèdent le plus gros volume de missions réalisées et restent fidèles à leur environnement économique de référence (entreprises, secteurs, métiers). Leur

mobilité géographique reste limitée. La durée moyenne de leurs missions est nettement inférieure au seuil régional et ils possèdent un salaire par jour ouvré plus conséquent que la moyenne.

- Les « spécialistes » affichent le nombre de missions sur l'année le plus faible et se positionnent comme étant les plus fidèles aux entreprises, aux secteurs d'activité et aux métiers. Leur mobilité géographique n'est pas développée. Leur différence provient d'une durée de mission élevée et d'un salaire par jour ouvré bien supérieur à la moyenne régionale.

Répartition des indicateurs par typologie d'intérimaire

	Occasionnels	Polyvalents	Récurrents	Spécialistes	Ensemble
Nombre moyen de missions par intérimaires	5,5	7,1	15,6	3,2	6,8
Nombre moyen d'entreprises fréquentées	1,6	3,4	2,5	1,2	2,0
Nombre moyen d'ETT fréquentés	1,3	1,7	1,0	1,1	1,3
Nombre moyen de secteur d'activité fréquentés	1,4	2,4	1,4	1,1	1,5
Nombre moyen de CSP exercées	1,3	1,7	1,0	1,2	1,4
Poids de l'entreprise principale	86,5	49,2	65,7	93,2	82,0
Poids de l'ETT principal	92,5	84,2	87,5	96	91,6
Poids du secteur principal	91,9	65,2	78,7	95,4	88,7
Poids de la CSP principale	91,7	82,8	84,7	94,9	90,6
Poids de la mobilité géographique	26,0	6,0	13,8	18,2	22,8
Durée moyenne des missions	9,6	6,3	5	50,8	11,5
Salaire moyen par jour ouvré	85,8	80,6	91,7	211,1	92,9

Facteurs discriminants des groupes

La mise en regard des différents indicateurs permet de mettre en évidence les comportements propres à chaque groupe.

Les « récurrents » affichent un nombre de missions élevé

Les « récurrents » réalisent plus d'une mission par mois en moyenne pour un volume total annuel dépassant les 15 unités. A l'inverse, les « spécialistes » réalisent peu de missions (environ 3 sur l'année) mais elles dépassent généralement 2 mois de travail. La moyenne des intérimaires réalise près de 7 missions. Les populations occasionnelles de l'intérim (locales et mobiles) affichent un nombre de missions plus faible que la moyenne. Les « polyvalents » sont plus actifs (7 missions par an).

Les « polyvalents » sont mobiles professionnellement

La variété des entreprises, des établissements de travail temporaire, des secteurs d'activités et des familles de métiers exercés divergent d'un groupe à l'autre. De part leur nature, les « polyvalents » font davantage preuve de souplesse et d'adaptabilité. Ils connaissent plus de 3 entreprises différentes par an, touchent plus de 2 secteurs d'activités et connaissent près de 2 catégories socio-professionnelles. Les autres composantes de l'intérim sont moins diversifiées dans leur approche. Les « spécialistes » sont quasiment exclusifs dans leur rapport à l'intérim. Dans tous les cas, ils restent fidèles, à l'entreprise, à l'établissement de travail temporaire, au secteur d'activité et exerce un seul métier. De part leur fort volume d'activité, les « récurrents » sont amenés à toucher plus d'entreprises. Cependant, cette mobilité par établissements utilisateurs ne se retrouve pas envers les établissements de travail temporaire, les secteurs touchés et les métiers associés sont souvent identiques.

Les « spécialistes » fidèles aux entreprises et au secteur d'activité

En lien avec les indicateurs précédents, la fidélité des intérimaires est ici mesurée en comparant le poids de la composante principale par rapport au total (par exemple, le poids de l'entreprise utilisatrice principale par rapport au total des entreprises utilisatrices). Les « polyvalents » et les « récurrents » sont moins fidèles. En lien avec le marché réactif de l'intérim, les « récurrents » enchainent les missions et sont dans la recherche continue de travail intérimaire. Ils ne peuvent donc pas privilégier le domaine travaillé ou les entreprises ciblées car ils dépendent de la demande des entreprises sujette à la conjoncture économique.

De part leur implication sur le marché de l'intérim, les « polyvalents » s'orientent vers les opportunités et affichent donc des taux de fidélité plutôt bas quel que soit les indicateurs. Les « spécialistes » s'affichent comme les plus fidèles dans leur approche économique. Près de 95% de constance pour l'entreprise, l'ETT, le secteur d'activité et la catégorie socioprofessionnelle. Les « occasionnels », plus importante composante de l'intérim en volume, sont plutôt fidèles. 9 fois sur 10, ils conservent le même employeur ou exercent dans le même secteur d'activité.

Les occasionnels

Les intérimaires « occasionnels » représentent la majeure partie des comportements professionnels liés à l'intérim sur la région (plus de 8 intérimaires sur 10). Nous pouvons les considérer comme profil type régional. Cette population peut se scinder en deux groupes : les « mobiles » qui n'hésitent pas à sortir de leur zone d'emploi pour effectuer leurs missions et les « non mobiles » qui privilégient les missions proches de leur domicile. La composition socio-économique de ces deux groupes est similaire.

Principale typologie du travail intérimaire (83% du volume total), les « occasionnels » affichent un caractère sociodémographique proche des valeurs de référence sur la région. Leur population reste masculine en majorité (65,3%) et suit les valeurs références de l'échantillon. C'est une population jeune (72% de moins de 34 ans) et plus de 71% sont sans enfants. 61% sont célibataires. Plus de 85% de leurs recherches sur le marché du travail concernent le CDI et sur un temps complet (94,2%). Ce groupe est plus particulièrement orienté vers les industries agroalimentaires (20,9% proche de la moyenne régionale) et la construction. (19% contre 14,8% au niveau région). Cette composition se fait au détriment des secteurs tertiaires (commerces et transports notamment).

En termes de qualification, en lien avec les principaux secteurs d'activité touchés, les ouvriers non qualifiés forment la composante principale. Même si ces ouvriers non qualifiés restent la référence principale (40,3% ; principaux employés

Les « spécialistes » interviennent le plus souvent sur de longues missions

Les durées moyennes de missions sont totalement disparates. Les « spécialistes », recrutés pour leur savoir faire et leurs qualifications, sont recrutés pour des missions supérieures à 2 mois. A l'inverse, pour répondre aux besoins conjoncturels des entreprises, les intérimaires récurrents interviennent sur des missions courtes. La mobilité géographique favorise l'allongement des missions. Les intérimaires occasionnels voient leurs durées de mission progresser de 2 jours entre les non mobiles et les mobiles.

Les « spécialistes » enregistrent des salaires plus élevés

Les différences salariales apparaissent également. Plus souvent qualifiés et sur des missions plus longues, les « spécialistes » enregistrent des salaires par jour ouvré 2 fois supérieurs aux autres composantes. Celles-ci ont des comportements comparables. Seuls, les « polyvalents » affichent un salaire par jour ouvré plus faible que la moyenne.

des IAA), les ouvriers qualifiés (artisanal ou industriel) sont plus nombreux dans ce groupe (29,6% contre 23,8% en moyenne régionale).

Les occasionnels		
Répartition des intérimaires		
Par sexe	Hommes	65,3%
	Femmes	34,7%
Par âge	Moins de 25 ans	39,9%
	De 25 à 34 ans	31,8%
	De 35 à 44 ans	17,1%
	De 45 à 54 ans	9,3%
	55 ans et plus	1,9%
Par durée de contrat recherché	Complet	94,2%
	Partiel	5,8%
Par type de contrat recherché	CDD	9,0%
	CDI	85,4%
	Saisonnier	5,6%
Par département	Loire-Atlantique	34,5%
	Maine-et-Loire	22,4%
	Mayenne	7,9%
	Sarthe	14,7%
	Vendée	20,4%
Par poids dans chaque département	Loire-Atlantique	73,8%
	Maine-et-Loire	77,7%
	Mayenne	88,2%
	Sarthe	77,5%
	Vendée	77,9%

Ces intérimaires voient leurs activités rythmées par les industries agroalimentaires et la construction. Chez les intérimaires non qualifiés, la forte empreinte de l'industrie agroalimentaire peut amener les « occasionnels » à bouger localement pour répondre à leurs demandes. Par exemple, la Mayenne présente la particularité de positionner près de 90% de ces intérimaires en « occasionnel ». La forte hétérogénéité des implantations des industries agroalimentaires (Laval, Est Mayenne) permet de constituer de forts pôles d'activité dans tout le département. Ces pôles agissent comme de véritables aimants sur le territoire et attirent nombre d'intérimaires. Les grandes entreprises laitières sont les principaux employeurs concernés.

La construction se positionne comme second secteur utilisateur et possède plus d'influence pour les métiers qualifiés. En effet, les grandes entreprises de la construction font appel à de la main d'œuvre qualifiée pour répondre aux besoins des chantiers disséminés dans la région. Les intérimaires qualifiés (électriciens, peintres, maçons) sont directement impliqués et

sont donc amenés à bouger ponctuellement. L'obtention des marchés au niveau départemental, régional ou national peut engendrer une mobilité forcée pour les intérimaires.

En termes de représentativité, la Loire-Atlantique affiche le taux le plus faible d'intérimaires « occasionnels » (73,8%) du fait d'un tissu local plus diversifié et de la plus faible proportion d'industries sur le département. En affinant les secteurs géographiques, cette tendance se confirme. La zone d'emploi de Nantes présente le plus faible taux d'« occasionnels » de la région (73,8% contre 83,1% pour la région). Avec un tissu économique riche et diversifié, les intérimaires peuvent travailler dans des secteurs très diversifiés. Le nombre d'entreprises sur la zone d'emploi explique également une mobilité moins obligée pour les intérimaires nantais. Le phénomène inverse est observé dans les zones rurales.

Les polyvalents

Les intérimaires « polyvalents » représentent le deuxième comportement lié à l'intérim sur la région (10,7% du total régional). Ces intérimaires sont particulièrement mobiles par rapport aux entreprises sollicitées (utilisatrices et établissements de travail temporaire), aux secteurs d'activité abordés et aux métiers exercés.

Ils affichent un caractère sociodémographique qui diffère du profil type régional. La proportion d'hommes est plus élevée (71,6% contre 65,9%) et amplifie le phénomène observé sur l'échantillon. Cette population est plus jeune en moyenne. Les moins de 25 ans sont nettement majoritaires (42,5%,

+3 points par rapport au total) et les 25-34 ans voient leur part progresser par rapport à la région. A partir de 35 ans, les intérimaires de ce type se font plus rares. En lien avec cet âge plus précoce, la proportion de célibataires y est plus importante ainsi que l'absence d'enfants. Leurs recherches sur le marché du travail ne présentent pas de particularités. Elles s'orientent vers les CDI dans 85% des cas et également sur un temps complet (94,8%). Ce groupe est plus davantage orienté vers la construction (15,7% contre 14,8% pour la moyenne régionale) que vers les industries agroalimentaires (14,1% contre 21,1%). Sa véritable spécificité vient de l'essor des secteurs tertiaires. Le « transport et entreposage » affiche la plus forte progression (+2,4 points) avec l'hébergement restauration (+2 points) ainsi que le commerce et réparation automobile (+1,8 points). La tertiairisation du domaine d'intervention de cette population se confirme en sous-domaine. Certains sous-domaines sont plus particulièrement employeurs de « polyvalents » : le transport routier, la messagerie, l'affrètement et l'organisation de transports notamment. Fortement liées à la conjoncture économique, ces entreprises n'ont pas vocation à fidéliser leurs intérimaires. On peut également citer les établissements de santé (hébergement médicalisé pour personnes âgées, les activités hospitalières) qui peuvent faire appel ponctuellement à un panel de métiers différents dans leur structure.

Malgré la prédominance des ouvriers, le caractère industriel est en retrait. En effet, ce sont plus souvent les ouvriers à vocation artisanale, de manutention, du magasinage et du transport qui sont employés dans différentes entreprises et activités. La polyvalence de ces intérimaires est à mettre en avant. Elle offre des opportunités pour accomplir des missions dans des entreprises attachées à des secteurs très différents.

En lien avec la notion de polyvalence, nous retrouvons les métiers tertiaires qui peuvent s'exercer dans de multiples domaines. Les personnels des services directs aux particuliers, les chauffeurs, les employés civils et agents de service de la fonction publique

Les polyvalents		
Répartition des intérimaires		
Par sexe	Hommes	71,6%
	Femmes	28,4%
Par âge	Moins de 25 ans	42,5%
	De 25 à 34 ans	32,7%
	De 35 à 44 ans	15,6%
	De 45 à 54 ans	7,8%
	55 ans et plus	1,4%
Par durée de contrat recherché	Complet	7,5%
	Partiel	87,8%
Par type de contrat recherché	CDD	4,8%
	CDI	95,5%
	Saisonnier	4,5%
Par département	Loire-Atlantique	41,6%
	Maine-et-Loire	18,7%
	Mayenne	6,8%
	Sarthe	12,3%
	Vendée	20,6%
Par poids dans chaque département	Loire-Atlantique	6,1%
	Maine-et-Loire	8,9%
	Mayenne	5,7%
	Sarthe	4,5%
	Vendée	5,3%

et les professions intermédiaires de la santé et du travail social remplissent ces conditions.

La répartition géographique de ces intérimaires est fortement liée à la diversité économique de chaque territoire. Ils sont proportionnellement plus nombreux en Loire-Atlantique (13,8% du total) qu'en Mayenne (3,4%). Ce type de profil est favorisé par le volume d'opportunités qu'il peut se procurer sur le territoire. A titre d'exemple, Un tiers des intérimaires «

polyvalents » est issu de la zone d'emploi de Nantes alors qu'ils sont totalement absents de certaines zones rurales comme Châteaubriant (0,8%) ou Sarthe Nord (1,8%).

Le poids de ces intérimaires peut varier de 1 à 4 selon les zones. Ils représentent 13,8% des intérimaires de la zone d'emploi de Nantes contre 3,4% sur Châteaubriant ou 5,8% sur Mamers. De manière générale, les grands pôles urbains favorisent ce type de profil : Nantes, Angers, Le Mans, Laval ou encore Cholet.

Les récurrents

Les intérimaires dits « récurrents » s'affichent comme la quatrième typologie régionale (5,7% du total). Ces intérimaires sont particulièrement actifs sur le marché du travail temporaire et peuvent enchaîner les missions (plus d'une par mois et plus courtes que la moyenne). Sa population plus âgée laisse entrevoir une certaine expérience et qualification de l'emploi intérimaire. Ils affichent un caractère sociodémographique qui diffère légèrement du profil régional.

Sa population reste jeune (64,5%) mais affiche une proportion de travailleurs de plus de 34 ans plus importante (35,5% contre 28,7% en moyenne régionale). En lien avec cette élévation de l'âge, la proportion d'événements familiaux progresse : plus de personnes mariées sans pour autant influencer le nombre d'enfants. Leurs recherches sur le marché du travail ne présentent pas de particularités. Elles s'orientent vers les CDI dans 85% des cas et également sur un temps complet (93,8%). On peut noter une légère sur représentation des recherches sur des contrats à temps partiel (6,2% contre 5,7% au niveau régional). Le recours à ce type de population est disparate d'un secteur à l'autre. Offrir des missions courtes, dites « à la semaine », n'est pas forcément le schéma recherché par les entreprises. D'un côté, certains secteurs y ont recours. C'est le cas de certaines parties de l'industrie : industries agroalimentaires (31% contre 21,1% des missions réalisées) et celles du travail du bois (6,4% contre 4,4%). Le secteur tertiaire est également concerné. Les transports et entreposage (10% contre 6,9%) recourent également à ce profil d'intérimaires, tout comme l'hébergement restauration (5,9% contre 2,7%) ou les activités financières et d'assurance (3,4% contre 1,2%). A l'inverse, il apparaît clairement que les entreprises de la construction n'utilisent que peu le recours aux missions «à la semaine». Leur part est divisée par 3 (5,8% contre 14,8% dans l'ensemble de la population). Certaines autres composantes industrielles sont dans le même cas. La fabrication de matériels de transports voit sa part diviser par 3 et, dans une moindre mesure la métallurgie, n'est pas adepte (3% contre 4,8%).

La prédominance des ouvriers non qualifiés industriels s'accroît sur ce segment. Nous sommes ici dans la vocation clé de l'intérim qui consiste à adapter ses effectifs selon la conjoncture et selon un objectif à court terme. L'enchaînement des missions de courtes durées contribue à fidéliser les intérimaires tout en gardant une flexibilité maximale.

En lien avec les industries agroalimentaires, la part des ouvriers industriels (qualifiés ou non) est toujours importante. En revanche, les ouvriers à vocation artisanale sont moins enclins à entrer dans ce type de cheminement. Fort de leur savoir faire,

Les récurrents		
Répartition des intérimaires		
Par sexe	Hommes	65,5%
	Femmes	34,5%
Par âge	Moins de 25 ans	32,1%
	De 25 à 34 ans	32,5%
	De 35 à 44 ans	21,4%
	De 45 à 54 ans	11,0%
	55 ans et plus	3,1%
Par durée de contrat recherché	Complet	9,1%
	Partiel	85,3%
Par type de contrat recherché	CDD	5,6%
	CDI	93,8%
	Saisonnier	6,2%
Par département	Loire-Atlantique	37,1%
	Maine-et-Loire	25,2%
	Mayenne	6,9%
	Sarthe	17,4%
	Vendée	13,4%
Par poids dans chaque département	Loire-Atlantique	6,3%
	Maine-et-Loire	4,3%
	Mayenne	2,7%
	Sarthe	6,2%
	Vendée	6,6%

ils voient leurs parts se diviser par deux dans la population. Les métiers tertiaires ne sont pas tous logés à la même enseigne. D'un côté, les employés administratifs sont quasiment absents. Le besoin des entreprises tertiaires est souvent supérieur à une semaine et la durée des contrats s'allonge. Le schéma inverse se produit pour les personnels des services directs aux particuliers (9,2% contre 3,9%).

Plus de 37% des intérimaires sont domiciliés en Loire-Atlantique. On note la forte poussée du Maine-et-Loire (25,2% contre 22,4%) et de la Sarthe (17,4% contre 14,5%) et la perte d'importance de la Vendée (13,4% contre 19,6%).

employés administratifs sont quasiment absents. Le besoin des entreprises tertiaires est souvent supérieur à une semaine et la durée des contrats s'allonge. Le schéma inverse se produit pour les personnels des services directs aux particuliers (9,2% contre 3,9%).

Plus de 37% des intérimaires sont domiciliés en Loire-Atlantique. On note la forte poussée du Maine-et-Loire (25,2% contre 22,4%) et de la Sarthe (17,4% contre 14,5%) et la perte d'importance de la Vendée (13,4% contre 19,6%).

Les spécialistes

Les intérimaires « spécialistes » sont la dernière composante de l'intérim de la région (6,2% du total régional). Ces intérimaires n'ont pas un volume de missions important mais connaissent les missions les plus longues avec un salaire par jour ouvré souvent supérieur à la moyenne. Ce profil cible des intérimaires plus expérimentés souvent employés dans la même entreprise et appréciés pour un savoir faire reconnu.

Ils affichent un caractère sociodémographique différent du profil régional. La féminisation est légèrement supérieure à la moyenne (35,8% contre 34,1%). Sa population est la moins jeune, seuls 29,5% ont moins de 25 ans (contre 39,1% pour le total). Les 25-34 ans deviennent majoritaires (37,4%) et les catégories d'intérimaires plus âgées voient également leurs parts progresser. En lien avec la maturité plus prononcée de notre population, la stabilité familiale est plus courante. 40,6% sont mariés ou en vie maritale, soit 8 points de plus qu'au niveau régional. Les intérimaires sans enfants sont légèrement moins représentés. Leurs recherches sur le marché du travail ne présentent pas de particularités mais accentuent les préférences (plus grand taux de recherches en CDI et à temps plein). Elles s'orientent vers les CDI dans 88% des cas et également sur un temps complet (95,5%). On peut noter une légère sous-représentation des recherches sur des contrats à temps partiel (4,5% contre 5,7% au niveau régional).

Certains secteurs ont besoin, ponctuellement, d'avoir recours à de la main d'œuvre qualifiée (ouvriers) ou très qualifiée (ingénieurs, cadres) pour réaliser certaines tâches sur de longues missions. Territoire historique de la production aéronautique, navale et même automobile, les Pays de la Loire contiennent des industries de pointe qui doivent maintenir un niveau de performance élevée face à la concurrence internationale. Face à ces défis, les innovations technologiques sont cruciales et le remplissage des carnets de commande peuvent engendrer des besoins ponctuels mais de longue durée de main d'œuvre. C'est le cas de certaines parties de l'industrie : fabrication de produits en caoutchouc (10,3% contre 6% des missions réalisées), la fabrication de matériels de transport (9,1% contre 2,8%) ou la métallurgie (8,7% contre 4,8%). La construction fait également fortement appel à ces spécialistes, leurs parts progressent de 5 points (20% contre 14,8%). Le secteur tertiaire n'enregistre pas ce phénomène dans les mêmes proportions. Le commerce et réparation automobile se contractent ainsi que les activités de services administratifs. On peut cependant citer les activités financières, d'assurance ou juridiques qui peuvent ponctuellement faire appel à de la main d'œuvre très qualifiée. A l'inverse, la domination de l'industrie agroalimentaire s'effondre et le secteur bascule en cinquième position (7,7% des missions). Le secteur n'a pas pour vocation première l'innovation constante et répond davantage à des besoins immédiats de consommation. Cette industrie reprend une logique de productivité élevée.

C'est le seul groupe à voir sa proportion de qualifiés supérieure aux non qualifiés; 67% des missions sont positionnées sur de métiers exigeant de fortes qualifications.

La prédominance des ouvriers non qualifiés industriels se réduit

Les spécialistes		
Répartition des intérimaires		
Par sexe	Hommes	65,5%
	Femmes	34,5%
Par âge	Moins de 25 ans	32,1%
	De 25 à 34 ans	32,5%
	De 35 à 44 ans	21,4%
	De 45 à 54 ans	11,0%
	55 ans et plus	3,1%
Par durée de contrat recherché	Complet	9,1%
	Partiel	85,3%
Par type de contrat recherché	CDD	5,6%
	CDI	93,8%
	Saisonnier	6,2%
Par département	Loire-Atlantique	37,1%
	Maine-et-Loire	25,2%
	Mayenne	6,9%
	Sarthe	17,4%
	Vendée	13,4%
Par poids dans chaque département	Loire-Atlantique	6,3%
	Maine-et-Loire	4,3%
	Mayenne	2,7%
	Sarthe	6,2%
	Vendée	6,6%

considérablement sur ce secteur. Nous sommes ici dans la recherche de collaborateurs pouvant travailler sur des postes qualifiés. Les ouvriers qualifiés, les employés administratifs, les techniciens, les professions intermédiaires administratives ou encore les contremaîtres, les agents de maîtrise et les ingénieurs sont en sur-représentation dans cette population.

La Loire-Atlantique reste le principal fournisseur de ce profil et l'on observe quelques particularités en termes de zone d'emploi. Ainsi, la zone d'emploi de St Nazaire, en lien avec l'industrie navale ou aéronautique, emploie 14% de ce type d'intérimaires, c'est 2 fois plus que dans les autres populations.

La répartition géographique de ces intérimaires fait apparaître une surreprésentation de ce type d'intérimaires sur les grandes zones d'emploi. En réalité, ils sont proches des grands pôles industriels de pointe (automobile au Mans, aéronautique à Nantes, navale à St Nazaire, caoutchouc à Cholet). Ils sont à l'inverse moins présents dans les zones rurales.

Pôle emploi Pays de la Loire
1 rue de la Cale Crucy - 44179 Nantes Cedex 4
www.pole-emploi.fr

Cette publication est la propriété de Pôle emploi Pays de la Loire.
La mention de la source, à savoir Pôle emploi Pays de la Loire,
doit être impérativement portée sur toute publication.



Directeur de publication : Gwenaël PROUTEAU
Directeur de la rédaction : Hervé BONNET
Rédaction : Service SEE - Vincent RAGOT
Contact : statspdl@pole-emploi.fr

Pôle emploi Pays de la Loire - Septembre 2011